



CONSEIL DE QUARTIER DU MEXIQUE

Compte-rendu de la réunion du 4 octobre 2011

Présents :

- × Josette PRUD'HOMME, Présidente du Conseil de quartier
- × Gilles BESSON,
- × Noëlle GASCARD,
- × Ahmed MARBAH,
- × Albert MORELLI,
- × Thérèse BAHIER,
- × Sophie PERINETTI,

Excusés :

- × Françoise CASASSA,
- × Pierrick FOURNIER,
- × Martine LAGADIC,
- × Sophie ROUBEROL,
- × Véronique BESSE

Absents :

- × Philippe MAUCHAMP,
-
-

1/Présentation de Sylvain CLERC, nouveau chef de la police municipale et des missions de la police municipale du Pecq

-Sylvain CLERC se présente aux Conseillers : âgé de 31 ans, gendarme pendant 10 ans, il a pris ses fonctions depuis mi-mai comme chef de la police municipale de la Ville.

Il rappelle les missions de proximité de la police municipale : surveillance et sécurité dans la ville, actions de prévention et de répression auprès des automobilistes (circulation et stationnement), actions de médiation, sécurité des commerçants, etc.

S.CLERC souhaite enrichir ces missions dans le cadre du CLSPD en développant les actions en faveur des écoliers (permis piétons, prévention routière), des collégiens (prévention deux-roues, drogue, alcool, etc.) avec l'ensemble des services de la Ville et ses partenaires.

Il souligne que nous avons la chance d'avoir une délinquance faible dans notre commune.

Son objectif est bien sûr d'être au contact et au service de toute la population. Il souhaite développer un véritable échange avec les Conseillers de quartier, interlocuteurs privilégiés.

-Chaque Conseiller se présente à Sylvain CLERC, ainsi que les activités dans lesquelles il est engagé dans les associations alpicoises.

-S.CLERC précise qu'il va devoir partir en formation obligatoire pendant neuf mois, et que par conséquent, la police municipale sera composée, uniquement pendant cette période, de deux policiers.

-S.CLERC rappelle les règles en matière de stationnement : sur la voie publique, aucun véhicule ne doit rester stationné au même endroit plus de 7 jours consécutifs. Le véhicule est alors verbalisé et le propriétaire est invité à déplacer son véhicule. Sans action de sa part, la police municipale demande à la police nationale de procéder à l'enlèvement et à la mise en fourrière du véhicule. Dans l'enceinte d'une résidence, la police municipale n'est pas compétente en ce qui concerne le stationnement ; seul le Président du syndic l'est.

-T.BAHIER félicite S.CLERC pour l'intervention rapide et efficace de la police municipale, lorsqu'elle a eu besoin d'eux il y a quelques jours au sujet d'enfants jouant bruyamment devant sa résidence.

-S.CLERC rappelle que dans l'urgence, il faut composer en priorité le 17.

Le bureau de la police situé place de la Résistance assure une permanence les lundi et jeudi de 8h à 15h30 ; quand le bureau est fermé, les Alpicois peuvent déposer plainte au commissariat de Saint-Germain-en-Laye dont notre ville dépend.

2/Animations

Vide-greniers

- Malgré le temps pluvieux, le vide-greniers a connu une fréquentation conforme aux années précédentes. 68 exposants étaient présents. Pour mémoire, le prix des stands sera reversé à Zagadon Productions, un jeune groupe de musiciens du quartier qui réalisera une animation pour la Fête de la Musique 2012.

-J.Prudhomme invite les Conseillers à réfléchir aux améliorations à apporter pour l'an prochain

-N.Gascard propose qu'au moment de l'inscription, un memorandum soit donné aux exposants (entrée et sortie signalisées, explications générales sur l'organisation)

-J.Prudhomme pense qu'en effet, il faudra mieux signaler que la sortie se fait par le fond du parking du pôle Wilson ; il faudrait que les services de la Ville prêtent éventuellement des panneaux. À ce propos, il a été oublié d'empêcher le stationnement devant le pôle cette année.

- L'affichage sur les panneaux municipaux n'a été réalisé que sur le panneau d'affichage situé au rond-point du Mexique et non sur l'ensemble des panneaux dans le quartier.
- J. Prudhomme propose que pour l'an prochain, les derniers stands disponibles après les deux sessions d'inscription puissent être ouverts à des exposants venant d'autres quartiers du Pecq.

Saint-Nicolas

- J. Prudhomme a pris contact pour trouver un spectacle de qualité pour le 11 décembre prochain. Elle est en attente d'une réponse. Les Canadiens seront, comme l'an passé, invités à y participer.

Jeu rallye inter-quartiers

- Succès relatif pour le jeu-concours lancé par tous les quartiers : 15 participants et 6 personnes qui ont su identifier toutes les photos.

Retraite aux flambeaux du 14 juillet

- J. Prudhomme remercie les Conseillers ayant participé avec elle à l'encadrement du cortège. 35 personnes dans le cortège du quartier Mexique ont rejoint une trentaine de participants venus du quartier Canada pour traverser le pont. Cela s'est bien déroulé, notamment grâce à nos policiers municipaux, très attentifs au bon déroulement du passage du pont et qui ont fait preuve d'une grande gentillesse.
- Les lampions à led ont été très appréciés.
- J. Prudhomme et les Conseillers saluent une nouvelle fois la qualité du superbe feu d'artifice.

3/ Ateliers en cours

Bords de Seine

- Le Conseil de quartier est satisfait de la proposition du service Espaces verts d'un massif de fleurs visant à cacher le hangar du Yacht Club depuis le boulevard. Il est rappelé que cela ne sera réalisé qu'après les travaux du vélo-route Paris-Londres. Le Conseil de quartier rappelle son souhait que cela n'empêche pas le cheminement des piétons, il faudra envisager un passage pour eux à cet endroit.
- Le tracé retenu pour le vélo-route Paris-Londres est actuellement revu à hauteur des berges de Seine, face au stade. L'idée est de revenir vers un élargissement du cheminement existant, plutôt que la création d'un cheminement supplémentaire au bord de trottoir qui empièterait sur la partie gazonnée, très appréciée par les Mexicains. Le portillon du jeu pour enfants devrait être déplacé et il faut envisager d'éclairer davantage ce passage. Les Conseillers sont favorables à cette proposition mais restent toutefois inquiets de la cohabitation piétons/cyclistes sur cette voie. En outre, peut-on signaler aux cyclistes qu'ils entrent dans une zone où il y a des enfants ?

Voirie

- Le Conseil de quartier valide le projet de remplacement des barrières avenue de la Paix qui leur a été présenté. A. Morelli demande par contre que dans le virage de l'avenue de la Paix avec l'avenue d'Aligre, les poteaux ne soient pas implantés trop près du bord du trottoir pour éviter qu'ils ne gênent les bus ou les camions dans leurs manœuvres, et qu'ils aient des bandes réfléchissantes pour être vus de nuit.

-Le Conseil est informé que d'ici la fin de l'année, le parking du pôle Wilson va être éclairé. Afin de ne pas abîmer le sol en creusant différentes tranchées, un candélabre avec plusieurs gamelles va être implanté à proximité des racks à vélos.

-Le Conseil est informé que la couche de roulement et les trottoirs de la seconde partie de l'avenue d'Aligre vont être rénovés d'ici la fin de l'année 2011.

-Des travaux concernant les canalisations et les branchements plombs vont être réalisés avenue Pierre et Marie Curie pendant deux mois, à partir du mois de novembre.

4/Tour de table

-J.PRUDHOMME signale que les berges de Seine sont à nouveau assez sales (poubelle à hauteur de la cave à charbon peu souvent vidée, nombreux détritux sur les berges et en bordure de Seine, certainement charriés par celle-ci, en face du Relais de Poste, du 7 quai de l'Orme de Sully). De plus, elle a constaté que de jeunes collégiens venaient déjeuner sur les bords de Seine, sans ramasser ensuite les restes de leur repas. Peut-on en informer la principale du collège ?

- À hauteur de la plateforme de la cave à charbon, 3 pierres ont été descellées du mur et sont dangereuses.

-A.Marbah signale que l'impasse perpendiculaire à l'avenue de la Paix est jonchée de feuilles et de déjections canines.

-N.Gascard demande pour l'an prochain au service Espaces verts d'être particulièrement attentif à la hauteur des plantations à l'intersection entre la rue M.Gauffreteau et celle de la Liberté :elles sont une gêne pour les automobilistes.

-J.Prudhomme signale un arbre mort à hauteur de la signalétique de VNF implantée dans la Seine, et sur la berge un arbre très sec. Il y en a également un à hauteur du 7 quai de l'Orme de Sully.

-Elle signale également qu'une riveraine a dû elle-même dégager l'avaloir situé rue Gabriel Morel, car bouché, il provoquait une inondation du trottoir lors des orages que nous avons connus fin août.

-T.Bahier demande à nouveau que puisse être envisagée dans la Ville la reprise des seringues usagées. Les pharmacies ne les reprennent plus, ni les infirmières et elles ne peuvent être jetées dans les ordures ménagères. C'est un problème qui lui est de plus en plus fréquemment rapporté.

La séance est levée à 22h45

Prochain conseil : le jeudi 19 janvier

Josette PRUDHOMME
*Présidente du Conseil
de Quartier du Mexique*

Pierrick FOURNIER
*Vice-président du Conseil
de Quartier du Mexique
Conseiller municipal délégué*